



LETTRE D'INFORMATION – Mardi 27 novembre 2018

Agenda

Lundi 3 décembre

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances (salle 4).

-15h : élection d'un membre titulaire au fauteuil laissé vacant par le décès de **Lucien ISRAËL** et communication de **Jean de KERVASDOUÉ**, essayiste : « *Écologisme, pourquoi les faits ne pénètrent pas dans le monde où vivent nos croyances ?* »

-17h : réunion de la commission sur le règlement intérieur (ouverte à tous les académiciens intéressés).

Lundi 10 décembre

-15h : élection d'un membre au fauteuil laissé vacant par le décès de **Claude DULONG-SAINTENY** et communication de **Bertrand SAINT-SERNIN**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques : « *L'opinion publique devant les OGM* ».

-17h30 : remise des prix de la Fondation des travaux historiques et scientifiques (grande salle des séances).

Lundi 17 décembre

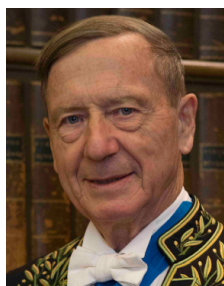
-9h30 : commission administrative financière de l'Académie.

-12h30 : déjeuner en l'honneur du Président (salon Édouard Bonnefous).

-15h : Communication de **Gérald BRONNER**, professeur de sociologie à l'université Paris Diderot : « *L'opinion et la crédulité* ».

-Après la séance : signature de la convention de la Fondation pour l'Écriture (grande salle des séances).

SCR

Élection du vice-président
pour l'année 2019

L'Académie, réunie en comité secret le 26 novembre, a élu vice-président pour l'année 2019 **Pierre Delvolvé**, professeur émérite de l'université Paris II Panthéon-Assas et membre de la section Législation, droit public et jurisprudence.

Séance du lundi 26 novembre

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 19 novembre, le président **François d'Orcival** a fait procéder aux dépôts d'ouvrage. **Michel Pébereau** a présenté l'ouvrage de son confrère **Jacques de Larosière**, *Les 10 préjugés qui nous mènent au désastre économique et financier* (Paris, Odile Jacob, 2018, 216 p.).

Le président a ensuite introduit la communication de **Maurice Lévy**, président du conseil de surveillance du groupe Publicis, qu'il avait invité à traiter des « techniques de la publicité appliquées au marché de l'opinion », autrement dit, a précisé l'orateur en préambule, de l'utilisation des techniques de communication au service de campagnes d'intérêt général ou de nature politique

M. Lévy s'est attaché, dans un premier temps, à préciser les procédés de la publicité et les conditions de son applicabilité au champ politique. Si l'objet de la publicité est de créer une différence qui suscite la préférence en faisant appel tout à la fois à l'émotion (la satisfaction psychologique du consommateur) et à la raison (les qualités intrinsèques d'un produit), il ne fait pas de doute qu'elle rencontre dans l'opinion publique un terrain fertile. La difficulté tient cependant à la nature du « produit » politique, qui n'en est pas un au sens publicitaire du terme, faute de caractéristiques pérennes et indiscutables. La préférence est, tout au plus, relative. L'émotion tend à l'emporter sur la raison, rendant aléatoires toutes les opérations de communication, sauf à jouer sur les seuls instincts des citoyens.

Le second volet du propos s'est consacré à explorer le « marché de l'opinion », qui prend une résonance particulière à l'heure des données numériques, dont l'exploitation fait désormais partie intégrante des campagnes publicitaires aussi bien que politiques. Nous sommes passés d'une « opinion partiellement monolithique à un marché d'offres d'opinions individuelles, propice au ciblage individualisé » et vulnérable à toutes sortes de manipulations. La solution, pour M. Lévy, ne pourra venir que des consommateurs citoyens. Elle passe entre autres par la réappropriation, au moins partielle, de leurs données. Ainsi pourrions-nous revenir à un marché de demandes et de préférences librement choisies, dans lequel la publicité ne serait plus détournée de ses fins.

À l'issue de sa communication, **Maurice Lévy** a répondu aux questions et observations que lui ont présentées **Pierre Delvolvé**, **Denis Kessler**, **Haïm Korsia**, **Jean-Claude Casanova**, **Ghislaine Alajouanine**, **Jean-Claude Trichet** et **Daniel Andler**.

Communication de Mario Monti

Mario Monti, membre associé étranger de l'Académie, a donné le 26 novembre à 10h30 en grande salle des séances une communication publique exceptionnelle sur le thème « L'Union européenne face aux nationalismes : réflexions d'un Européen d'Italie », suivie d'un débat avec ses confrères. L'ancien président du conseil italien a analysé les progrès des mouvements « populistes » en Europe, dont il estime qu'ils sont moins dirigés contre des institutions européennes que contre le personnel politique national. Il a défendu l'idée selon laquelle la poursuite de l'intégration européenne était la seule voie qui s'offrait aux États membres pour défendre leurs intérêts et ceux de leurs peuples dans un environnement globalisé.

Remise des insignes de grand-croix de l'Ordre national du mérite à Emmanuel Le Roy Ladurie

Les insignes de grand-croix de l'Ordre national du mérite ont été remis à Emmanuel Le Roy Ladurie, ainsi qu'à quatre autres personnalités, par le président de la République le 22 octobre dernier au Palais de l'Élysée. « Vous êtes, lui a-t-il déclaré, l'un de nos plus grands historiens. Et, à force de si bien faire de l'histoire, vous y êtes entré. » Le chef de l'État a salué une « œuvre immense et diverse », qui n'a cessé d'élargir le « territoire de l'historien », sans jamais renoncer à éclairer le présent. Il a spécialement fait mention des travaux d'Emmanuel Le Roy Ladurie sur le climat et de *Montaillou, village occitan*, un « manifeste pour la liberté de conscience » de l'aveu de son auteur. Texte reproduit en intégralité sur <https://bnf.hypotheses.org/6515>.

Dans la presse et sur les ondes

- Le juge **Stephen Breyer**, membre de la Cour suprême des États-Unis, était présent en France au Forum de Paris pour la paix du 11 au 13 novembre, ainsi que pour les 70 ans de la Commission franco-américaine Fulbright. Il a répondu, à cette occasion, à différents médias. Interrogé entre autres, au micro de RFI, sur la récente nomination à la Cour suprême du juge Brett Kavanaugh par Donald Trump, il a réaffirmé que les juges de la Cour suprême étaient avant tout des magistrats, habitués à réagir comme tels, dans un climat d'écoute réciproque. « Il ne faut pas s'attacher aux différences de surface, mais plutôt aux différences profondes dans leur façon de voir la loi. » Du processus de confirmation des juges à la Cour, il dit qu'il est comme « une fenêtre à travers laquelle une nation, qui repose sur des principes démocratiques, donne au peuple l'opportunité de se faire un jugement sur une personne qui sera envoyée à ce poste » (propos recueillis par Marie Normand, 16 novembre, <http://www.rfi.fr/ameriques/20181116-etats-unis-cour-supreme-juge-stephen-breyer-kavanaugh-participez-vie-publique>). Sur France 24, il a défendu l'idée d'une limitation du mandat des juges à la Cour suprême, tout en considérant que cette solution n'était pas praticable en l'état (propos recueillis par Stéphanie Antoine, 14 novembre, <https://www.youtube.com/watch?v=8AZWrpkiUg>).

- La presse s'est fait l'écho du colloque « Un écrivain en lutte avec son siècle : Alexandre Soljenitsyne », qui s'est tenu du 19 au 21 novembre pour le centenaire de la naissance du célèbre dissident. Y ont notamment pris la parole **Xavier Darcos** (propos introductif), **Chantal Delsol** (« Soljenitsyne : le combat anti-totalitaire et la tragédie de l'alternative ») et **Jean-Claude Casanova** (« Soljenitsyne et les intellectuels français aujourd'hui »). Chantal Delsol a répondu, à cette occasion, aux questions de Guillaume Perrault pour *Le Figaro* (« Soljenitsyne n'est pas réactionnaire, c'est un conservateur libéral », 19 novembre). Soljenitsyne, a-t-elle déclaré, « montre qu'un homme seul peut se lever contre un régime tout-puissant et absolument cynique ». Soljenitsyne ne peut cependant, a-t-elle insisté, être réduit à la lutte contre le totalitarisme. « Soljenitsyne a vu dès son expulsion d'URSS en 1974 que nous étions entrés dans un autre clivage, si nouveau que nous ne savons même pas comment l'appeler : modernes *versus* anti-modernes ? Progressistes *versus* conservateurs ? Mondialistes *versus* populistes ? C'est certainement cela qu'on n'a pas pardonné à Soljenitsyne : avoir récusé la resacralisation de la démocratie moderne, et avoir annoncé de nouveaux clivages qui ne sont rien moins qu'inquiétants pour les élites intellectuelles d'aujourd'hui. »

- **Jean-Claude Trichet** a présidé la réunion de la Commission Trilatérale pour l'Europe du 16 au 18 novembre à Ljubljana, en présence de nombreux universitaires, entrepreneurs et représentants du secteur public. Il y a beaucoup été question des défis actuels qu'affronte l'Europe et de la menace de l'autoritarisme et des démocraties illibérales. Parmi les participants, plusieurs actuels et anciens chefs d'État ou de gouvernement, dont Alain Juppé et **Mario Monti**. Jean-Claude Trichet a donné différentes interviews à la télévision, à l'agence de presse et aux journaux slovènes. Le 21 novembre, pour le vingtième anniversaire de la Banque centrale européenne, il était à Francfort, où il s'est en particulier exprimé devant la chaîne de télévision allemande Deutsche Welle ainsi que dans les colonnes du journal espagnol *Expansión* (Andrés Stumpf, « Hay que vigilar muy de cerca la escalada de la deuda », 22 novembre).

- « Le monde moderne est-il condamné à la laideur ? », chronique de Gaspard Koenig dans *Les Échos* (7 novembre) à propos de la commission mise en place par le gouvernement britannique pour promouvoir la beauté dans l'habitat. Elle est présidée par **Roger Scruton**, qui, outre la philosophie politique, a beaucoup travaillé sur l'esthétique. Sans partager tous les points de vue de ce dernier, G. Koenig reconnaît qu'il est « difficile de nier une forme de sens commun esthétique ».

À lire

- *Histoire de mon temps*, anthologie de textes de **Thierry de Montbrial** avec une préface de **Eugen Simion** (Académie Roumaine, Fondation nationale pour les Sciences et les Arts, Bucarest, 2018, XLIV-1746 p.) Présentation détaillée sur <https://thierrydemontbrial.com/histoire-de-mon-temps/>.

- **Jacques de Larosière**, *Les 10 préjugés qui nous mènent au désastre économique et financier* (Paris, Odile Jacob, 2018, 216 p.) : sur une dizaine de sujets, l'ancien gouverneur de la Banque de France pointe les préjugés sur lesquels nous vivons et qui occultent les risques à venir (https://www.odilejacob.fr/catalogue/sciences-humaines/economie-et-finance/10-prejuges-qui-nous-menent-au-desastre-economique-et-financier_9782738145512.php).

À noter

- **Daniel Andler** a fait partie de la délégation française invitée à visiter plusieurs grands centres d'intelligence artificielle à Tokyo, avant de participer les 21 et 22 novembre au « 1st Japanese-German-French DWIH Symposium » sur le thème « Artificial Intelligence-International Research and Applications ». Il a donné en outre une conférence au département de philosophie de l'Université de Kyoto le 23 novembre, sur le thème du naturalisme.

- **Marianne Bastid-Bruguère**, **Chantal Delsol** et **Georges-Henri Soutou**, ainsi que **Jean-Louis Ferrary** (président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Institut en 2018), ont participé le 22 novembre à l'École de guerre à une table ronde sur le sujet « Culture et puissance ».